



Hospitalisation en psychiatrie sans l'accord de ma compagne

Par **Moullec**, le **30/01/2019** à **22:01**

Bonjour,

Ma compagne se retrouve hospitalisée en psychiatrie à Auch (32, Gers) alors qu'elle demandais juste du repos car elle accusait beaucoup de choses dans sa vie de couple et familial personnel. Elle se retrouve enfermée, en milieu fermé, et en isolement et on lui fait prendre des médicaments qui l'abrutisse. Est-ce normal et quoi faire pour l'en sortir ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **30/01/2019** à **23:43**

Bonjour

Une personne n'est mise dans ce genre d'établissement que sur avis de 2 médecins au moins. Que pensez-vous votre médecin habituel ?

Vous pouvez tenter d'obtenir d'un juge une contre expertise et éventuellement une ordonnance de sortie.

En effet, l'hospitalisation complète d'une personne sans son consentement ne peut se poursuivre sans que le JLD, (juge des libertés et de la détention) n'ait statué sur cette mesure.